Irak : six djihadistes de nationalité française condamnés à perpétuité, un septième à quinze ans de prison. Qualifiés d'individus « à très haut risque », ils échappent à la peine capitale prévue dans la loi irakienne

27/10/2026 à 11h46



Après un premier report en septembre, les djihadistes français détenus en Irak depuis l'été 2025 ont finalement été jugés ce mardi à Bagdad. La cour criminelle d'Al-Karkh a prononcé des peines de prison à perpétuité contre six djihadistes français et une peine de quinze ans de prison contre un septième. Ils sont accusés d'avoir appartenu à l'État islamique, qui contrôlait à son apogée 60 000 km2 de territoire à cheval entre la Syrie et l'Irak. Dans un communiqué, le Conseil supérieur de la magistrature irakien qualifie les condamnés d'individus « à très haut risque ».

Tous font partie des 47 ressortissants français qui avaient été discrètement transférés depuis le nord-est syrien en

juillet 2025, comme l’avait révélé l’ Associated Press en septembre de la même année. Leurs avocats français se sont récemment vu refuser l’accès au territoire irakien et ont mandaté des confrères irakiens pour défendre leurs clients. […]

Ces djihadistes échappent à la peine capitale, délibéré qui était attendu alors que ces procès se fondent sur la loi anti-terroriste (irakienne) °13 du 7 novembre 2005, qui prévoit la peine de mort automatique pour les individus accusés d’actes de terrorisme. […]

Le Figaro